

Arrêté n° 2026-DAJA-054

Le Président du Conseil départemental

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;
- Vu la délibération n° 2021-A du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental ;
- Vu l'arrêté n° 1225-734 du 14 janvier 2026 portant organisation des services départementaux ;
- Vu l'arrêté n° 2026-DAJA-DBD du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Alexandre Bernusset, Directeur général adjoint en charge d'assurer les fonctions de Directeur général des services par intérim ;
- Vu l'arrêté n° 2026-DAJA-DS2 du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint ;

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2026-DAJA-DS2 du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, est complété ainsi qu'il suit :

Direction de la Commande publique

1. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, et de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, délégation de signature est accordée à **Monsieur Nicolas Lallemand**, Directeur de la Commande publique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 90 000 euros hors taxes.

2. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, et de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, délégation de signature est accordée à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 50 000 euros hors taxes.

Par ordre de priorité :

- **Madame Chloé Bardet**, Directrice adjointe de la Commande publique ;
- **Monsieur Florent Luzuy**, Directeur adjoint de la Commande publique.

3. Service achats travaux et prestations associées

3.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Madame Cécile Bienfait-Dauphin**, Cheffe du Service achats travaux et prestations associées, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

3.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique, de Monsieur Florent Luzuy, Directeur

092-229200506-20260611-2026-DAJA-054-AI
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

adjoint de la Commande publique et de Madame Cécile Bienfait-Dauphin, Cheffe du Service achats travaux et prestations associées, délégation de signature est accordée à **Monsieur Matthieu Troadec**, adjoint à la Cheffe du Service achats travaux et prestations associées, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4. Service achats fournitures et services

4.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Madame Sabina Tokhtarova**, Cheffe du Service achats fournitures et services, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique, de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique et de Madame Sabina Tokhtarova, Cheffe du Service achats fournitures et services, délégation de signature est accordée à **Madame Sitem Yildirim**, adjointe à la Cheffe du Service achats fournitures et services, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

5. Unité Conseil et Contentieux

5.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Madame Sitem Yildirim**, adjointe à la Cheffe du Service achats fournitures et services, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

Accusé de réception en préfecture
Site : 25/06/2026
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Monsieur Charles Jay**, Chef de l'Unité conseil et contentieux, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

6. Unité Performance

6.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Monsieur Jean-Baptiste Jaucourt**, Chef de l'Unité Performance, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

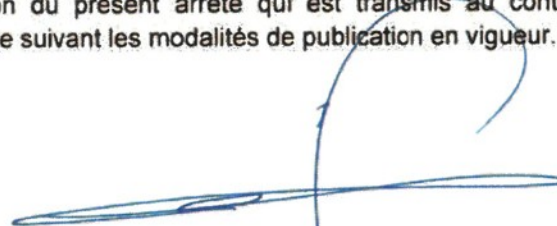
ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur général adjoint, en charge d'assurer les fonctions de Directeur général des services du Département des Hauts-de-Seine par intérim, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est transmis au contrôle de légalité et rendu exécutoire suivant les modalités de publication en vigueur.

Pour ampliation


Nicolas Aurières

Directeur des Affaires juridiques
et de l'Assemblée


Georges Siffredi

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2-4 boulevard l'Hautil, BP. 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

Accusé de réception en préfecture
092-229200506-20260611-2026-DAJA-054-AI
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026